Ecrit par Echo du Mardi le 23 décembre 2022

Pollution accidentelle des rives : les PNR du Mont-Ventoux, des Baronnies provençales et le syndicat mixte de l'Ouvèze provençale au chevet du Toulourenc



Les Parcs naturels régionaux du Mont-Ventoux, des Baronnies provençales ainsi que le syndicat mixte de l'Ouvèze provençale (SMOP) veillent sur le Toulourenc et y déploient des actions différentes, mais complémentaires. Le 13 décembre, les fortes pluies ont mis au jour un remblai constitué d'une grande quantité de déchets plastiques issus d'anciennes activités agricoles. Ceux-ci sont en train de se répandre dans la rivière et ses abords.

« Avec mon homologue, le maire de Malaucène, nous sommes très préoccupés par la situation : des déchets que nous n'avons pas encore réellement quantifiés se répandent dans le milieu. Nous nous demandons dans quel état cela va laisser le Toulourenc » explique Frédéric Roux, vice-président délégué à l'écotourisme et aux sports de nature du Parc naturel régional des Baronnies provençales et également

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 23 décembre 2022

maire de Mollans-sur-Ouvèze.

Les Parcs collaborent déjà sur le Toulourenc : celui des Baronnies provençales cofinance deux des postes d'écogardes que recrute tous les ans le Parc du Mont-Ventoux pour réaliser des actions de médiation et de sensibilisation des visiteurs sur la fragilité du milieu et les bons comportements à adopter. Le Parc du Mont-Ventoux accompagne plus précisément les sous-préfets de Nyons et de Carpentras dans l'animation d'un comité de suivi du Toulourenc auquel participe également le Parc des Baronnies provençales.

« Le Parc naturel régional du Mont-Ventoux a une responsabilité particulière, qui lui a été confiée par l'Etat, les élus locaux et l'ensemble des partenaires du comité de pilotage Natura 2000 quant à la protection du Toulourenc et nous assumons ce rôle avec diligence et enthousiasme », explique Jacqueline Bouyac, présidente du Parc du Mont-Ventoux. Celui-ci a en effet la charge de l'animation du périmètre Natura 2000 appelé « L'Ouvèze et le Toulourenc ».

« Nous veillons, dans ce périmètre défini par l'Etat, à la connaissance et la préservation de la biodiversité. Cela signifie que nous accompagnons les porteurs de projets (privés ou publics) dans le déploiement d'actions intégrant le mieux possible la protection des habitats naturels » confirme Alexandre Roux, maire d'Entrechaux, qui assure la présidence du comité de pilotage du site Natura 2000.

« Nous répondrons présent lorsqu'il s'agira d'intervenir sur la question de la résorption de ces déchets plastiques »

Le SMOP quant à lui est le syndicat de rivière qui travaille sur l'ensemble du bassin versant de l'Ouvèze. Cela inclut donc le Toulourenc qui est l'un de ses affluents. Dans son champ de compétence entre la protection contre les inondations (le « PI » et de « GEMAPI »), qui comprend la défense contre les inondations (réalisation et maintenance des infrastructures de protection), l'animation et la concertation autour du risque inondation, le déploiement d'un système de surveillance pour protéger les populations (particulièrement actif en ce moment).

Il a également la charge de la gestion des milieux aquatiques (le « GEMA » de « GEMAPI ») qui consiste en l'aménagement du bassin versant, l'entretien et l'aménagement du cours d'eau et la restauration des milieux aquatiques et des zones humides.

Un technicien a passé la journée avec le maire de Mollans-sur-Ouvèze dans le Toulourenc pour établir un premier diagnostic de la situation. « Compte tenu de la météo, les équipes du syndicat mixte sont concentrées pour l'instant sur le dispositif de surveillance des crues pour protéger au mieux les populations et leurs biens, mais nous répondrons présent lorsqu'il s'agira d'intervenir sur la question de la résorption de ces déchets plastiques », précise Jean-François Périlhou, président du syndicat mixte de l'Ouvèze provençale.

Aujourd'hui, que faire ?

L'Office français de la biodiversité (OFB), qui joue un rôle de police de l'eau et de l'environnement s'est

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 23 décembre 2022

saisi de la question. C'est à lui d'abord, d'enquêter et de clarifier les tenants et aboutissants de la situation. Les Parcs naturels régionaux et le syndicat mixte de l'Ouvèze provençale laissent l'Etat effectuer son travail. Ils lui apporteront toute l'aide et le soutien nécessaires pour étayer son enquête.

Le moment venu, les trois partenaires se mobiliseront pour traiter le problème à la source (éliminer les déchets plastiques) et réparer les dégâts dans la rivière. Des actions de nettoyage pourront être coordonnées par les Parcs. « L'état de la rivière ne permet pas d'organiser ces évènements dès maintenant, ce serait trop dangereux. Les communautés de communes, les communes et tous les acteurs qui le souhaiteront seront bien sûr associés (fédérations de pêche, associations locales…) », précise Nicole Peloux, présidente du Parc naturel régional des Baronnies provençales.

Cette question des déchets plastiques issus d'anciennes pratiques agricoles a également été identifiée comme un risque dans la vallée de l'Eygues dans le cadre de l'élaboration du document d'objectifs Natura 2000, animée cette fois par le Parc naturel régional des Baronnies provençales. Cet évènement pourrait être le déclencheur d'une action concertée entre les propriétaires concernés, les syndicats de rivières, les Parcs et leurs financeurs pour identifier, quantifier et qualifier les sources potentielles de pollution et les éliminer.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !